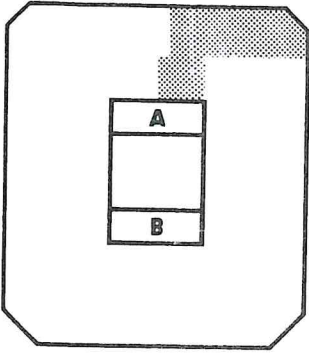


# Résidences Monte Carlo Sun

juin 1978

SUNWAY

appartement _____ :	studio
niveau _____ :	6 <sup>e</sup> étage
escalier _____ :	A
lot n <sup>o</sup> 206 _____ :	601
surface appartement _____ :	41,00 m <sup>2</sup>
surface balcon _____ :	8,00 m <sup>2</sup>
surface totale _____ :	49,00 m <sup>2</sup>



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.

Les cotes indiquées sont approximatives, les surfaces sont calculées entre murs périphériques sans déduction pour les murs intérieurs, les cloisons ou les gaines et ont été arrondies en plus ou moins.

Les faux plafonds et solfites ne sont pas figurés.

L'emplacement et la dimension des appareils de chauffage feront l'objet d'une étude particulière par l'entreprise spécialisée.

